

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

 $T\'el.: 06-17-62-97-35 \; (tel: 06-17-62-97-35) \; - \; Email: laurent froidure @ free. fr (mail to: laurent froidure @ free. fr) \; - \; (tel: 06-17-62-97-35) \; - \; (tel: 06$

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 12 kms

- L'Ancre

Etangs : 4.5 hectares - Etang du vélodrome - Nouvel étang

Membres du bureau

Président

FROIDURE Laurent

Vice-Président

CARON Jacky

Trésorier

COGNET Didier

Secrétaire

COGNET Didier

Types de pêche pratiqués

Pêche aux blancs

Pêche aux carnassiers

Pêche à la carpe de jour

Pêche aux salmonidés

Pêche à la carpe de nuit

Services

∭Toilettes

Ponton personne mobilité réduite

Présentation

L'association de pêche d'Albert dispose du droit de pêche sur "les étangs du Vélodrome", ainsi que sur la rivière Ancre, classée en première catégorie piscicole.

Vous trouverez un camping à proximité immédiate de ces parcours de pêche. A signaler que le site des étangs a été aménagé et permet d'offrir une promenade aux accompagnateurs.

L'association propose tous les types de pêche : pêche aux blancs, pêche aux carnassiers, pêche à la truite, pêche à carpe et pêche à carpe de nuit.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	112.00€	93.00€	27.00€	41.00€	7.00€	14.00€	36.00€
OPTIONS							
Timbre urne	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit		gratuit

^{*} Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Bricomarché - Mr Godefroy - 37, du 11 novembre - 80300 Albert - 03-22-74-69-25

Réglement

Pêche sur l'Ancre riviére de 1ére catégorie piscicole conditions :

De l'ouverture à la fin du mois de juin : les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).

Les lâchers de truites seront indiqués par affichage sur les panneaux d'informations aux étangs.



Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél.: 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email: laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

Fiche Parcours

Nouvel etang



Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie: 2ème catégorie

Surface: 2.69 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche aux blancs

Pêche aux carnassiers

Pêche à la carpe de jour

Pêche à la carpe de nuit

Services :

∭Toilettes

🖶 Ponton personne mobilité réduite



Berge droite

Berge gauche et berge droite

Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE. Brochet et sandre : les samedis, dimanches et jours fériés

2 prises par jour de pêche autorisée et à 2 lignes dont deux aux carnassiers

Pour la pêche au vif, l'hameçon simple est obligatoire

En cas de rempoissonnement ou de manifestation, les dates de fermeture seront affichées aux étangs.

Règlement carpe de jour:

- Remise à l'eau obligatoire et immédiate des carpes dans les deux étangs de la société (quelque soit leur taille).
- La pêche se fera avec un hameçon simple.
- Tapis de réception (grand et épais), épuisette (ouverture minimum 1m) et sac de pesée sont obligatoires.
- Pas de ligne sur la berge opposée.

Des réunions de bureau sont effectuées , celles-ci sont ouvertes à tous et ont lieu au local de l'école de pêche (situé a coté du camping municipal).

Les dates et horaires sont affichés sur les panneaux aux étangs.

Taille de capture : sandre : 50 cm brochet : 60 cm

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 octobre -> 31 décembre

• Spécificité

brochet et sandre : les samedis, dimanches et jours fériés

• Poissons présents :

Brochet, Carpe, Poissons blancs, Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la carpe de nuit , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche en batterie



Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél.: 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email: laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

Etang du vélodrome



Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie: 2ème catégorie

Surface: 4.78 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche aux blancs

Pêche aux carnassiers

Pêche à la carpe de jour

🕿 Pêche à la carpe de nuit

Services:

∭Toilettes

🖶 Ponton personne mobilité réduite



Fiche Parcours

Berge droite

Berge gauche et berge droite

Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Brochet: tous les jours du 1er au 31 janvier et du 1er mai au 31 décembre.

2 prises par jour de pêche autorisée et à 2 lignes dont deux aux carnassiers

Pour la pêche au vif, l'hameçon simple est obligatoire

En cas de rempoissonnement ou de manifestation, les dates de fermeture seront affichées aux étangs.

Règlement carpe de jour:

- Remise à l'eau obligatoire et immédiate des carpes dans les deux étangs de la société (quelque soit leur taille).
- La pêche se fera avec un hameçon simple.
- Tapis de réception (grand et épais), épuisette (ouverture minimum 1m) et sac de pesée sont obligatoires.
- Pas de ligne sur la berge opposée.

Des réunions de bureau sont effectuées, celles-ci sont ouvertes à tous et ont lieu au local de l'école de pêche (situé a coté du camping municipal).

Les dates et horaires sont affichés sur les panneaux aux étangs.

Taille de capture : sandre : 50 cm brochet : 60 cm

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

Spécificité

brochet : tous les jours du 1er au 25 janvier et du 1er mai au 31 décembre.

Options

Option carpe de nuit :

Carte Journalière : Carte Hebdomadaire : -

Carte -12ans : -

Carte -12ans : -

Carte Mineure : -

Carte Majeure : -

Carte Interfédérale : -

• Poissons présents :

Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la carpe de nuit , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

Albert L'Ancre



Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : rivière **Catégorie :** 1ère catégorie

caregorie i zere caregori

Berge:

• Gauche et Droite

• Droite

Linéaire: 0.1 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



Fiche Parcours

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

De l'ouverture le 12 mars au 30 juin: les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).

Les lâchers de truites seront indiqués par affichages sur les panneaux d'informations aux étangs.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ière catégorie -> Fermeture 1 ière catégorie

Options

Option alevinage rivière :

Carte Journalière : Carte Hebdomadaire : Carte -12ans : Carte Femme : Carte Mineure : Carte Majeure : Carte Interfédérale : -

• Poissons présents :

Anguille , Truite

• Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél.: 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email: laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

Albert L'Ancre 1



Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

Berge:

- Droite
- Droite
- Droite
- Droite
- Droite
- Droite
- Gauche
- Gauche
- Droite

Linéaire: 0.5 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

De l'ouverture le 12 mars au 30 juin: les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).

Les lâchers de truites seront indiqués par affichages sur les panneaux d'informations aux étangs.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ière catégorie -> Fermeture 1 ière catégorie

Options

Option alevinage rivière :

Carte Journalière : Carte Hebdomadaire : Carte -12ans : Carte Femme : Carte Mineure : Carte Majeure : Carte Interfédérale : -

• Poissons présents :

Anguille, Truite

• Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

 $T\'el.: 06-17-62-97-35 \ (tel: 06-17-62-97-35) - Email: laurent froidure@free.fr \ (mailto: laurent froidure@free.fr) - Email: laurent froidure.fr) - Email: laurent froidure.fr) - Email: lau$

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

Albert L'Ancre 2



Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : rivière Catégorie : 1ère catégorie

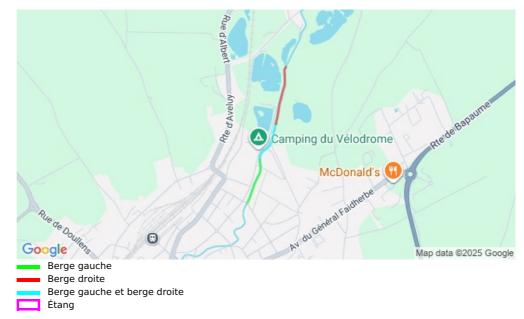
Berge:

- Gauche
- Gauche et Droite
- Droite

Linéaire: 1.1 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



Fiche Parcours

Condition de pêche

nt de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

De l'ouverture le 12 mars au 30 juin: les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).

Les lâchers de truites seront indiqués par affichages sur les panneaux d'informations aux étangs.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ière catégorie -> Fermeture 1 ière catégorie

Options

Option alevinage rivière :

Carte Journalière : Carte Hebdomadaire: -Carte -12ans : -Carte Femme : -Carte Mineure : -Carte Majeure : -Carte Interfédérale : -

• Poissons présents :

Anguille, Truite

• Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

Fiche Parcours





Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : rivière **Catégorie :** 1ère catégorie

Berge:

• Gauche

• Gauche et Droite

Gauche

• Gauche et Droite

Gauche

• Droite

Linéaire : 3.5 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

De l'ouverture le 12 mars au 30 juin: les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).

Les lâchers de truites seront indiqués par affichages sur les panneaux d'informations aux étangs.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ière catégorie -> Fermeture 1 ière catégorie

Options

Option alevinage rivière :

Carte Journalière : -Carte Hebdomadaire : -

Carte -12ans : -Carte Femme : -Carte Mineure : -Carte Majeure : -Carte Interfédérale : -

• Poissons présents :

Anguille, Truite

• Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers